



Communiqué de presse

Paris, le 28 mars 2018

Le Groupe EDF et CCI France signent un accord-cadre sur les énergies décarbonées pour favoriser le développement de l'activité industrielle et de l'emploi en France.

Le mercredi 28 mars, au salon Global Industrie, Jean-Bernard LEVY, Président Directeur Général d'EDF et Pierre GOGUET, Président de CCI France, ont signé un accord-cadre qui renforce leur coopération dans deux secteurs d'investissement prioritaires du groupe EDF en matière de production d'électricité bas carbone en France : la performance et la sûreté du parc nucléaire et le développement des énergies renouvelables (hydraulique, éolien terrestre et maritime, solaire...).

L'objet de l'accord est de renforcer une coopération déjà à l'œuvre sur certains territoires et de généraliser les bonnes pratiques. Il prévoit notamment l'extension des plateformes « CCI Business » spécialisées « nucléaire » et « énergies renouvelables » afin de faciliter l'accès des PME-PMI des territoires aux chantiers industriels du groupe EDF. L'accord prévoit également de développer de nouveaux outils tels que des diagnostics territoriaux, des cartographies d'entreprises et de compétences locales, l'adaptation des besoins de formation et l'organisation de forums industriels.

L'accord a vocation à être décliné sur les territoires entre les différentes CCI concernées et les sites de production d'EDF. Il renforcera ainsi l'ancrage des ouvrages de production dans leur environnement économique et social et contribuera à la mobilisation des compétences et du tissu industriel local.

Jean-Bernard LEVY, Président Directeur Général d'EDF, a déclaré : « Avec cet accord, EDF entend faire pleinement bénéficier les entreprises, partout en France, du grand programme d'investissement du groupe en faveur des énergies décarbonées : nucléaire et renouvelables. Le grand carénage du parc nucléaire, le Plan Solaire d'EDF, les grands chantiers éoliens off-shore, la modernisation de notre parc de production hydraulique, le programme CAP ENR en faveur des PME et start-up de la filière renouvelables, sont autant d'opportunités d'activité pour les PME et PMI et de création d'emplois pour les territoires d'implantation de nos ouvrages. »

Pierre GOGUET, Président de CCI France, a déclaré : « Cet accord vise d'abord pour nous, Chambres de Commerce et d'Industrie, à développer les opportunités d'affaires de nos PME PMI dans ce contexte de transition énergétique. Les CCI et EDF partagent des valeurs et une culture : proximité, développement local des PME, PMI et attractivité territoriale, appui aux écosystèmes locaux... Et de fait, EDF et CCI coopèrent de longue date au niveau des bassins industriels. Cette culture commune et cette coopération historique ont rendu évidente la formalisation de cet accord cadre qui nous réunit aujourd'hui. »

Contacts presse :

EDF : Mathieu Mahmoud – mathieu.mahmoun@edf.fr - 01 40 42 46 37

CCI France : Françoise Fraysse – f.fraysse@ccifrance.fr – 01 40 69 37 16 – 06 79 94 59 90



Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 35,1 millions de clients, dont 25,4 millions en France. Il a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires consolidé de 70 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris. www.edf.fr



[CCI France](http://www.cci.fr) est l'établissement national fédérateur et animateur des Chambres de Commerce et d'Industrie françaises. Porte-parole des 125 chambres locales, régionales, et des DOM-COM. CCI France représente et défend les intérêts des 2 900 000 entreprises ressortissantes auprès des pouvoirs publics français et européen. Elle joue son rôle de corps intermédiaire à vocation économique pour promouvoir le développement des entreprises et des territoires. Elle coordonne sur le territoire national notamment l'action de 600 conseillers en charge des questions de performance industrielle et de développement durable. www.cci.fr - [@ccifrance](https://twitter.com/ccifrance)